



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/02/2011

L'an deux mil onze, le 4 février, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

Personnes présentes :

Martine SOREL, Maire, Martine DELILLE, Laurent DESCHAMPS Adjoints, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET, Barbara DESLAVIERE

Absents excusés : Frédéric BOUTELOUP, Valérie GAUTROT (pouvoir à Martine SOREL), Philippe BOUILLETTE, Patricia DEHANT (pouvoir à Martine SOREL)

Présents : 07

Absents : 04

Votants : 09

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance

Délibération TRASERR 2011

Afin de réaliser les travaux de voiries dans le cadre d'un TRASERR, la commune doit signer un contrat 2010-2013 avec le département du Val d'Oise.

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de contrat départemental de la commune proposé par le département et autorise Madame le maire à signer ce contrat.

Délibération bail ancien presbytère et logement communal

Bail presbytère : A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas augmenter le loyer mensuel d'un montant de 166.47€ (cent soixante six euros et quarante sept centimes) pour l'année 2011.

Bail logement Mairie : A l'unanimité, le Conseil décide d'augmenter le loyer mensuel à 125 euros (cent vingt-cinq euros) pour l'année 2011.

Délibération dépenses d'investissement avant le vote du BP commune 2011

Madame le Maire fait part au Conseil que pour faire face aux dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif, il y a lieu de prendre une délibération à hauteur de 25% maximum du montant voté en investissement sur le précédent budget. Il a été voté un montant de 17 500 €.

Délibération contrat d'assurance CIG

Madame le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CIG pour 2011-2014 concernant les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le renouvellement du contrat aux mêmes conditions que le précédent contrat.

Délibération remboursement des frais kilométriques secrétaire

Madame le Maire propose le remboursement des frais kilométriques de la secrétaire pendant sa formation au CNFPT de Cergy Pontoise et pour les déplacements liés à sa fonction.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision.

Délibération surtaxe de l'eau

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter la surtaxe communale de l'eau, le budget M49 ayant suffisamment de crédits pour faire face aux dépenses.

Après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité des présents approuve cette décision.

•Tableau des élections cantonales

PERMANENCES	PRESIDENTS	ASSESEURS
8H-10H	Martine SOREL	Claudine ERNOTTE
10H-12H	Martine DELILLE	Olivier ROUSSELET
12H-14H	Laurent DESCHAMPS	Patricia DEHANT
14H-16H	Barbara DESLAVIERE	Lydia MILCZAREK
16H-18H	Philippe BOUILLETTE	Valérie GAUTROT
18H-20H	Martine SOREL	Claudine ERNOTTE

•Point sur Travaux

Travaux réalisés :

-Ralentisseur côté Bray-et-Lû, les panneaux de remise en priorité à droite de la Grande Rue sont en attente d'installation par la DDE.

-Mur du cimetière derrière le columbarium

Travaux en projet :

-Changement de la porte du secrétariat.

-Remise en peinture de la Salle du Foyer Rural.

-Travaux de voirie Sente des Taillis, Chemin d'Omerville et Chemin des Vignes

-Pose de réverbères au Vaumion

•Questions diverses

Des problèmes de desserte des cars TIM BUS ont été évoqués par des conseillers du Vaumion, Madame Claudine ERNOTTE est chargée de faire un état des lieux pour un rendez-vous avec la société TIM BUS et éventuellement le Conseil Général.

•Prochain Conseil : le 01 avril 2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Fait à Ambleville, le 07 février 2011

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Martine SOREL